

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

HUITIÈME ANNÉE N°883 DU 25 SEPTEMBRE 2013

1801/2013 : 212^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

Le 154^e numéro de l'année 2013

Nombre de pages : 20 pages

Distribué à 15.100 personnes

LA CITATION DE LA SEMAINE

«Nous ne regardons pas la télévision. La télévision nous regarde, nous épie, nous interroge, exploite nos faiblesses, nous hypnotise, nous effraie».

JEAN PAUL LEBOURHIS

PLF 2014 :

LA GUADELOUPE

SOMMÉE DE

SE SACRIFIER

ALORS QU'ELLE A BESOIN

DE VOLONTARISME

POUR SE DÉVELOPPER

ANNÉE 2013

ANNÉE

SÉNÉGAL

SOMMAIRE

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 10

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 14

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 17

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 19

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :

22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: JEAN PAUL ELUTHER

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley Aminata.

SUIVEZ NOUS SUR LE WEB ET LES RESEAUX SOCIAUX .



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

BUDGET 2014 : LE MATRACAGE ET LA RIGUEUR CONTINUENT DE PLUS BELLE

Le conseil des ministres français a adopté mercredi le projet de budget 2014 dont l'objectif principal est de ramener le déficit public à un niveau qui restera supérieur à la limite européenne de 3% du PIB. Après un dérapage assumé des comptes publics cette année pour préserver un léger rebond de l'économie, l'exécutif utilise ainsi pleinement le délai de deux ans, à fin 2015, accordé à la France par la Commission européenne pour atteindre cette limite.

Le projet de budget, dont l'essentiel du cadrage a été dévoilé le 11 septembre, prévoit de réduire le déficit public (état, collectivités locales et comptes sociaux) de 4,1% du PIB fin 2013 à 3,6% fin 2014, par un effort de 18 milliards d'euros. Cet effort portera pour 15 milliards sur des économies - dont neuf milliards pour l'état et six pour les comptes sociaux - et pour trois milliards sur des hausses des prélèvements. Les économies s'entendent par rapport à la croissance tendancielle des dépenses, qui continueront donc à augmenter mais moins qu'en 2013. Les prélèvements seraient quasiment stabilisés pour atteindre 46,1% du PIB contre 46,0% en 2013.

HAUSSES D'IMPÔTS POUR LES MÉNAGES

Le gouvernement ayant promis une stabilisation pour les entreprises, les ménages supporteront l'essentiel des hausses. Elles s'ajouteront au relèvement du taux principal de TVA le 1er janvier, déjà voté pour financer le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) qui doit réduire le coût du travail pour inciter les entreprises à investir et embaucher. Plus de trois milliards d'autres hausses des

prélèvements, toujours sur les ménages, devraient parallèlement compenser des mesures fiscales qui arrivent à échéance à la fin de cette année. La baisse du plafond du quotient familial et le raboutage de certaines niches doivent notamment augmenter les recettes de l'impôt sur le revenu, tandis que la réforme des retraites se traduira par une hausse des cotisations des salariés. Pour atténuer ces mesures, le gouvernement a annoncé la réindexation du barème de l'impôt sur le revenu après deux ans de gel et une décote pour aider les plus petits contribuables. L'arrêt complet de la hausse des prélèvements obligatoires, après des dizaines de milliards d'euros d'augmentation des impôts décidée ces dernières années, est promis pour 2015.

DOUTES SUR LE 3% EN 2015

Le dérapage du déficit public attendu cette année par rapport aux objectifs a surpris par son ampleur et sème le doute sur la capacité de la France à tenir ses engagements pour 2015. Prévu à 3% dès la fin 2013 dans la loi de finances initiale, il atteindrait en fait 4,1%, soit un écart de plus de 20 milliards d'euros. Il est encore 0,4 point de PIB ou huit milliards au-dessus de la prévision de 3,7% faite en mars, qui tenait compte d'une révision en baisse des prévisions de croissance. Le gouvernement explique qu'il n'a pas voulu corriger ce dérapage pour ne pas tuer l'espoir d'un début de reprise par de nouvelles hausses d'impôts ou d'autres coupes dans les dépenses. Après une stagnation l'an dernier, l'économie française croîtrait selon lui de 0,1% cette année et de 0,9% en 2014. Manquer une nouvelle fois l'objectif de 3% fragiliserait la France vis-à-vis de ses partenaires européens, au premier rang l'Allemagne, et des marchés financiers sur lesquels le pays continue d'emprunter à des taux très avantageux. D'autant que les réformes entreprises par François Hollande depuis son élection, notamment celle des retraites, ont été jugées peu ambitieuses par la Commission européenne et de nombreux économistes, voire nettement insuffisantes par certains. "Est-ce qu'on sera à 3% en 2015 ? C'est un objectif. On ne peut pas prévoir la croissance ou l'inflation à échéance aussi longue", a dit le rapporteur du budget à l'Assemblée nationale, le député socialiste Christian Eckert. "On a constamment le souci de réduire les déficits, avec la soutenabilité sociale et économique qui fait qu'il ne faut pas casser la croissance.

Moi, je reste optimiste", a-t-il ajouté.

Le PLF 2014 arrivera à l'Assemblée la semaine du 14 octobre. Mais auparavant, Paris va devoir le défendre devant la Commission européenne, qui dispose désormais d'un droit de regard sur les budgets nationaux. Les pays de la zone euro doivent lui soumettre d'ici le 15 octobre leurs projets de budget et la Commission rendra un avis en novembre. Le ministre de l'Economie et des Finances, Pierre Moscovici, se rendra donc jeudi à Bruxelles pour présenter le budget tricolore au commissaire européen aux Affaires économiques, Olli Rehn.

Pour les colonies en général et la Guadeloupe en particulier , selon le gouvernement les orientations sont les suivantes en attendant des informations supplémentaires :

Les dispositifs d'exonérations de cotisations patronales dans les DOM seront recentrés sur les bas salaires, pour lesquels ils sont les plus efficaces en termes d'emploi.

Dans le secteur du logement social, les crédits de la Ligne Budgétaire Unique (LBU) sont revalorisés, les dispositifs d'incitation fiscale à l'investissement sont maintenus et renouvelés. Un crédit d'impôt apportant une aide directe aux opérateurs de logement social sera expérimenté, sur la base du volontariat.

Dans le secteur productif, les dispositifs d'incitation fiscale à l'investissement pour les PME et les entreprises des COM sont maintenus, et un crédit d'impôt sera expérimenté pour les grandes entreprises des DOM afin d'apporter une aide directe aux exploitants.

LE PROCÈS DES RESPONSABLES DE L' INCENDIE DE POINTE À PITRE DE 2007

Pendant deux jours, le tribunal correctionnel de Pointe à Pitre s'est penché sur les responsabilités dans l'incendie d'un bazar de la rue Carnot, à Pointe-à-Pitre, qui a fait huit morts en décembre 2007. Cette affaire a nécessité plusieurs années d'enquête. Dix personnes ont été renvoyées devant la justice. D'abord les sept

jeunes (de 14 à 17 ans à l'époque) soupçonnés d'avoir lancé les pétards provoquant l'incendie qui comparaitront ultérieurement, sans doute durant le premier semestre de 2014, devant un juge pour enfants. Ils devront répondre d'homicides involontaires et de tentative de vol avec dégradation.

Mais, sur le banc des prévenus, ont pris place les adultes qui ont été mis en examen pour homicide involontaire dans une discrétion contraire à la démocratie. Le gérant du bazar chinois (Kaï Li), où étaient stockés et vendus les pétards ; le propriétaire de l'immeuble (Henri de Kermadec) et le maire de Pointe-à-Pitre à l'époque (Henri Bangou).

Dans ce premier procès sur les responsabilités, dans le prétoire on a vu que les avocats des prévenus, Henri Bangou, de Kermadec et Kaï Li, n'étaient pas présents pour de soit disant médicales qui n'ont pas été évaluées. Par contre, les nombreuses parties civiles, parents et ayants droit des huit victimes, étaient présentes.

Après les plaidoiries des avocats des parties civiles mardi matin, le ministère public réclamait des peines de prison avec sursis et de fortes amendes : Trois ans avec sursis et 30 000 euros d'amende pour le gérant du bazar chinois, Kaï Li ; quatre ans avec sursis et 40 000 euros d'amende pour Henri de Kermadec propriétaire de l'immeuble et un an avec sursis pour Henri Bangou, ancien maire de Pointe-à-Pitre. Le procureur a estimé que l'incendie de la rue Sadi-Carnot n'était pas la conséquence d'une « fatalité, mais d'une cascade de responsabilités ».

L'affaire a été mise en délibéré.

ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ, TECHNOLOGIE

LA DESCENTE AUX ENFERS DES VOYAGISTES FRANÇAIS MENACE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE DE LA GUADELOUPE

Après deux années difficiles et une baisse historique l'hiver dernier, les tour-opérateurs français ont enregistré une chute de la clientèle de 4,9% cet été. Fram, TUI ou Thomas Cook, les mastodontes du secteur sont en difficulté. "Ce serait bien que 2014 apporte une

accalmie dans la descente aux enfers des tour-opérateurs (voyagistes)". C'est le souhait de René-Marc Chikli, le président du Seto, le syndicat professionnel qui regroupe 70 tour-opérateurs français. Lors d'un point presse au salon IFTM Top Résa, ce dernier espère que les mesures de "révision des modèles" mises en place par bon nombre de voyagistes portent enfin leurs fruits l'an prochain. Et que la demande reparte enfin. Car pour l'heure, même si les prises de commandes pour l'année prochaine sont en hausse par rapport à la même période de l'année, il est évidemment trop tôt pour parler de reprise. Les volumes ne sont pas significatifs. "Nous aurons un peu plus de visibilité fin octobre", précise René-Marc Chikli.

Pour l'heure, les voyagistes pris dans leur globalité ne voient pas la sortie du tunnel. Si octobre s'annonce bien avec les vacances de la Toussaint, "les carnets de commande ne sont pas remplis pour novembre-décembre", explique René-Marc Chikli. "Les signes de reprise de l'économie française ne se voient pas dans notre activité", ajoute-t-il. Après deux années difficiles et "une baisse historique" l'hiver dernier (-11% en clientèle et -6,9% en volume d'affaires), les voyagistes français n'ont pas trouvé cet été de recette miracle pour enrayer la baisse de leur activité. Le volume d'affaires des membres du Seto a ainsi reculé de 3,9% à 1,7 milliard d'euros entre mai et fin août sur les voyages à forfait (vol + séjour). La hausse de 1% des prix des voyages n'a pas compensé la chute de 4,9% de la clientèle, à 1,867 millions de voyageurs. "Les clients ont décidé de ne pas voyager. Ils n'ont pas le budget. Le grand gagnant de l'été 2013, c'est le secteur non marchand", c'est-à-dire les hébergements gratuits chez des proches, estime René-Marc Chikli. "Même les campings n'ont pas fait ce qu'ils espéraient".

Par ailleurs, de nombreux tour-opérateurs souffrent toujours du refus d'une partie de la clientèle de se rendre dans les pays du Proche-Orient et du Maghreb, dont certains sont des grosses destinations. "Les Français ont boudé des destinations phares comme la Tunisie ", a expliqué René-Marc Chikli. L'ensemble des destinations touchées par le printemps arabe a cédé du terrain. Les ventes ont plongé de 57% vers l'Egypte et de 32% vers la Tunisie. A cela, même si le phénomène n'est pas quantifié, il faut ajouter le

développement des voyages des Français qui n'utilisent pas les voyagistes. "Pour passer 8 jours à Bali, il n'y a pas besoin d'intermédiaires", reconnaît Jean-Paul Chantraine, le PDG d'Asia. Ce phénomène s'est accru fortement depuis 10 ans sur le réseau court et le moyen-courrier, en lien avec le développement des low-cost. Les clients se sont construits leurs propres forfaits tous seuls.

Les voyagistes français, notamment les généralistes, sont dans une situation critique. C'est le cas de Fram qui, en 2012, affichait une perte cumulée de 22,6 millions d'euros. Son nouveau patron, Thierry Miremont, vient de mettre en vente tous les actifs immobiliers du groupe et engagé une levée de fonds (piloté par la banque Rothschild) dont l'issue pourrait aboutir à une ouverture du capital d'ici à la fin de l'année. Plombé par le printemps arabe, le voyagiste toulousain doit "sécuriser sa trésorerie": la situation est "tendue", "on a des problèmes à très court terme", a reconnu Thierry Miremont, arrivé aux commandes fin juin. "J'ai besoin de quelques dizaines de millions d'euros", a-t-il ajouté

Autre poids lourd du secteur en grande difficulté, TUI France, la maison-mère de Nouvelles Frontières et de Marmara. Le groupe, qui emploie un peu plus d'un millier de salariés et regroupe depuis début 2012 Nouvelles Frontières, Marmara, Aventuria et Passion des Iles, a annoncé le 6 septembre la suppression de 306 postes, via des départs volontaires et en franchisant des agences. TUI France avait déjà lancé un plan social fin 2011. Portant initialement sur 484 postes, il a abouti in fine au départ de 550 personnes.

Son concurrent Thomas Cook France, qui a également lancé un plan de restructuration en avril (portant sur 162 personnes), n'envisage pas de retour à l'équilibre avant 2015. Il table sur une nouvelle perte de 20 millions d'euros en 2013, a indiqué son président Michel Rességuier à Tourmag. Dans un précédent entretien accordé au Quotidien du Tourisme fin avril, Michel Rességuier espérait pourtant qu'en 2014 Thomas Cook France puisse "frôler le zéro". 23 agences vont fermer et 28 autres sont sur la "sellette". Pour autant, derrière ces mastodontes en difficulté, plusieurs voyagistes arrivent à tirer leur épingle du jeu. Il s'agit d'acteurs spécialisés comme Asia ou Exotismes, spécialiste des îles de l'océan Indien, ou d'acteurs internet comme Voyage Privé par exemple.

LES OFFRES D' EMPLOI CONTINUENT DE DIMINUER

Selon Pôle emploi , fin août 2013, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle Emploi s'établit à 60 640 en Guadeloupe et Îles du Nord. Ce nombre diminue de 0,7 % par rapport à fin juillet 2013 (soit -400). Sur un an, il est en hausse de 2,1 %.

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C inscrits à Pôle emploi s'établit à 67 330 fin août 2013. Ce nombre diminue de 0,6 % par rapport à fin juillet 2013 (soit -440). Sur un an, il croît de 2,0 %.

Le nombre de personnes inscrites à Pôle Emploi en catégories D et E s'établit à 3 720 en Guadeloupe et Îles du Nord fin août 2013 (-2,6 % sur un mois). Le nombre de demandeurs inscrits en catégorie D est en baisse de 5,6 % et celui des demandeurs inscrits en catégorie E reste stable par rapport au mois de juillet 2013.

Par contre , les offres d'emploi collectées par Pôle emploi diminuent au cours des trois derniers mois de 18,3 % par rapport aux trois mois précédents. Cette baisse concerne aussi bien les offres d'emploi durable (6 mois ou plus, - 11 %) que les offres d'emploi non durable (moins de 6 mois, - 25,0 %).

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A et ayant un droit payable au Revenu de Solidarité Active (RSA) est de 23 808 (soit 39 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, données brutes). Au mois de août 2013, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C et ayant un droit payable au RSA est de 25 067 (soit 37,3 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C, données brutes). Les entrées à Pôle emploi en catégories A, B, C des bénéficiaires ayant un droit payable au RSA sont de 1 512 au mois de août 2013

(soit 27,3 % des entrées en catégories A, B, C, données brutes). Les sorties de Pôle emploi en catégories A, B, C des bénéficiaires ayant un droit payable au RSA sont de 1 402 au mois de août 2013 (soit 27,7 % des sorties en catégories A, B, C, données brutes).

DOSSIER PRÉPARÉ PAR JEAN PAUL ELUTHER



AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE MONDIALES

PRÉSENTATION VENDREDI DU 5^e RAPPORT DU GIEC SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

"Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), un organisme des Nations unies, publie son cinquième rapport ce vendredi 27 septembre 2013 dans la matinée. Réuni depuis lundi en Suède, le gratin des climatologues met la dernière main à ce rapport très attendu. Ce n'est pas sur ce document qui a été finalisé en août à Berlin que vont se pencher tout au long de cette semaine les chercheurs présents à Stockholm, mais sur le «résumé au décideurs ». Ce document, destiné aux chefs d'États, comprend 22 pages et 9 figures. C'est un message éminemment politique qui est envoyé par la communauté scientifique aux 195 États membres de l'ONU. Tout au long de la semaine, chaque mot de ce document va donc être pesé pour être adopté à l'unanimité. De rapport en rapport les choses se précisent, et ce sont les scénarios

du pire qui prévalent. La Terre se réchauffe à une vitesse jamais vue dans sa longue histoire. La banquise s'étiole à grande vitesse. La calotte du Groenland pourrait fondre complètement. Les océans vont se gonfler de plusieurs mètres. Des centaines de millions de gens vont se retrouver les pieds dans l'eau. Les tempêtes vont gagner en violence. Nous nous dirigeons plein gaz vers une autre planète. Les cris d'alarme des scientifiques n'y changent rien.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est un organisme intergouvernemental, ouvert à tous les pays membres de l'ONU. Il s'agit d'évaluer, sans parti-pris et de façon méthodique, claire et objective, les informations d'ordre scientifique, technique et socio-économique qui nous sont nécessaires pour mieux comprendre les risques liés au changement climatique d'origine humaine, cerner plus précisément les conséquences possibles de ce changement et envisager d'éventuelles stratégies d'adaptation et d'atténuation. Le GIEC n'a pas pour mandat d'entreprendre des travaux de recherche ni de suivre l'évolution des variables climatologiques ou d'autres paramètres pertinents. Ses évaluations sont principalement fondées sur les publications scientifiques et techniques dont la valeur scientifique est largement reconnue.

Les quatre premiers rapports du GIEC

Son premier rapport d'évaluation (1990) confirmait les informations scientifiques à l'origine des préoccupations sur le changement climatique, ce qui a incité l'ONU à établir une Convention cadre sur les changements climatiques adoptée en 1992 et entrée en vigueur en mars 1994.

En 1992, le GIEC a produit un rapport supplémentaire destiné aux négociateurs de la Convention-cadre sur les

changements climatiques du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, la même année. La principale conclusion de ce rapport est que les travaux scientifiques publiés depuis 1992 ne changeaient pas fondamentalement la compréhension de l'effet de serre et n'appelaient pas à remettre en cause les conclusions du précédent rapport.

Le deuxième Rapport d'évaluation : « Changements climatiques 1995 a fourni les bases de négociation du « Protocole de Kyoto ».

Le troisième Rapport d'évaluation : « Bilan 2001 des changements climatiques » comprend les trois rapports des groupes de travail et un rapport de synthèse sur les questions scientifiques directement liées avec les politiques à suivre.

Le quatrième rapport d'évaluation : « Changements Climatiques 2007 » (AR4) a été publié le 16 novembre 2007.

EGYPTE

L' ÉTOUFFEMENT DES FRÈRES MUSULMANS CONTINUE

Les autorités égyptiennes ont fermé le journal Liberté et justice, publication officielle du mouvement Frères musulmans, rapportent mercredi les médias européens. Selon une source au sein des forces de l'ordre égyptiennes, le bureau du journal a été fermé en vertu d'une décision judiciaire accusant la confrérie d'incitation à la violence et à des activités terroristes. Lundi 23 septembre, la justice égyptienne a interdit les activités des Frères musulmans, ordonnant la privation du mouvement de son statut d'ONG et la confiscation des biens lui appartenant. Fondé en 1928 dans le but de créer un Etat islamique en Egypte, le mouvement des Frères musulmans a été interdit pendant l'époque de Hosni Moubarak. Toutefois, après la chute de ce dernier, la confrérie a fait son retour

sur l'avant-scène politique, s'imposant comme la seule force politique égyptienne bien organisée et bénéficiant d'un important soutien de la population. Durant l'été 2012, Mohamed Morsi, issu des Frères musulmans, a été élu à la tête du pays. Toutefois, un an plus tard il a été destitué par l'armée sur fond de contestation contre son régime. Le président déchu ainsi que plusieurs dirigeants des Frères musulmans ont alors été arrêtés. Le mouvement revendique aujourd'hui près d'un million d'adhérents en Egypte.

IRAN

LES PRÉLIMINAIRES DES NÉGOCIATIONS

Les récentes déclarations du président iranien Hassan Rohani sur la volonté de son pays d'entamer sans délai des négociations sur son programme nucléaire et la reconnaissance de l'Holocauste témoignent, selon les experts interviewés par RIA Novosti, d'un changement dans la position de Téhéran. "Je pense qu'il s'agit de changements effectifs dans la position iranienne (...). On dirait qu'une sorte de pérestroïka a commencé en Iran. Elle n'est pas dictée par des personnalités politiques, mais constitue un processus naturel de développement de la société et du pays", a estimé Vladimir Sajine, expert de l'Institut d'études orientales. L'orientaliste Irina Zviaguelskaïa admet qu'il s'agit effectivement de changements réels dans la position iranienne, tout en refusant l'idée de "pérestroïka". "C'est effectivement un tournant, mais cela ne signifie pas que le régime en Iran change sérieusement d'orientation ou modifie sa politique intérieure et extérieure", a déclaré l'experte. Comme certains autres experts, le président de l'Institut du Proche-Orient Evgueni Satanovski doute de la sincérité de l'Iran. "L'Iran est toujours prêt à négocier sur son programme nucléaire (...). Et il le sera toujours tant qu'il ne fera pas partie du club des puissances nucléaires", a indiqué M.Satanovski. Pour son premier discours mardi à l'Assemblée générale des Nations unies, Hassan Rohani a tenu à déclarer que l'Iran n'était "pas une menace pour le monde" et qu'il était prêt à entamer des discussions immédiates sur le nucléaire. Il a aussi reconnu l'existence de l'Holocauste et l'a "condamné comme tous les génocides".

AMÉRIQUE LATINE CARAÏBES

LES DIRIGEANTS LATINO AMÉRICAINS ET CARIBÉENS INTERVIENNENT À L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L' ONU

Selon la liste des orateurs distribués par les Nations unies , vont prendre la parole les présidents de la Bolivie, Evo Morales, du Venezuela, Nicolas Maduro , du Pérou, Ollanta Humala, du Salvador, Mauricio Funes, et du Panama, Ricardo Martinelli, les premiers ministres de Trinité-et-Tobago, Kamla Persad-Bissessar, et Antigua-et-Barbuda, Winston Spencer. L'intervention de Morales suscite des attentes car dans une conférence de presse au siège de l'ONU il a dénoncé le cynisme du président américain Barack Obama, à l'Assemblée. Obama, parle de la liberté, de la justice et de la paix lorsque les États-Unis ont des bases militaires partout dans le monde et interviennent dans de nombreux pays .

DOSSIER PRÉPARÉ PAR JACQUES DAVILA



ÉTAT DES MARCHÉS

ASIE

Les places asiatiques évoluent en ordre dispersé ce matin au lendemain de la publication de statistiques contrastées aux États-Unis, où le débat budgétaire et la politique de la Fed préoccupent aussi les investisseurs... A Tokyo ce matin, l'indice Nikkei a cédé 0,76% à la clôture, tandis que Hong Kong avance de 0,1% en séance, le Shanghai Composite perd 0,2%, Taiwan recule aussi de 0,2% et Séoul relâche 0,4%. Enfin, Sydney progresse de 0,8% soutenu par le secteur des matériaux de base, et Singapour grappille 0,1%, mais Bombay (indice BSE Sensex) rechute de 1,1%, ne parvenant pas à se remettre du relèvement surprise des taux directeurs de la banque centrale indienne vendredi dernier...

Les marchés observent avec une certaine nervosité le débat budgétaire toujours aussi tendu aux États-Unis, même s'ils tablent 'in fine' sur un accord permettant une nouvelle fois d'éviter un blocage de l'état américain.

ÉTATS UNIS

Le Dow Jones et le S&P 500 ont terminé en baisse pour la cinquième séance de suite mercredi, sous le double coup du risque de la fermeture imminente des administrations fédérales aux États-Unis que fait peser l'impasse budgétaire au Congrès et du recul de l'action Wal-Mart, poids lourd de la cote. L'indice Dow Jones des 30 industrielles a ainsi cédé 0,40%, soit 61,33 points, à 15.273,26 points. Le S&P-500, plus large, a perdu 4,65 points, soit 0,27%, à 1.692,77 points. Le Nasdaq Composite a reculé de son côté de 7,16 points (-0,19%) à 3.761,10 points. C'est la première fois depuis la fin de 2012 que le S&P 500, indice de référence des gérants de fonds, subit une série de cinq sessions de repli d'affilée. Wall Street avait terminé mercredi dernier à des niveaux record, saluant le fait inattendu que la Réserve fédérale ait décidé de ne pas réduire ses rachats d'actifs obligataires, poursuivant ainsi un programme qui a permis à la Bourse de gagner près de 19% depuis le début de l'année. Mais depuis, en raison des querelles budgétaires à Washington et des nouvelles incertitudes sur le moment à partir duquel la Fed va commencer à dénouer ce programme de soutien à l'économie, le Dow Jones a perdu près de 2,6% sur les cinq dernières séances et le S&P 500 près de 1,9%.

EUROPE

Les Bourses européennes ont fini dans le désordre mercredi, les marchés continuant de manquer de direction face aux incertitudes sur l'évolution de la politique monétaire de la Fed et le budget fédéral américain. Ces inquiétudes pèsent également sur le dollar alors que les grands indices américains relèvent un peu la tête, après quatre séances de baisse, à la suite d'un rebond des ventes de logements au mois d'août. À Paris, l'indice CAC 40 a terminé sur une note stable (-0,01% à 4.195,35 points). Le Footsie britannique a cédé 0,3% et le Dax allemand a été quasiment inchangé (+0,01%), tandis que l'indice EuroStoxx 50 a pris 0,15% et que le

FTSEurofirst 300 a perdu 0,10%. "Les investisseurs restent perplexes en ce qui concerne la politique de la Fed et l'attention se tourne maintenant vers les négociations entre les démocrates et les républicains à Washington", dit Guillaume Dumans, économiste chez 2Bremans. "Après un tel 'rally', les investisseurs sont très prudents." L'EuroStoxx 50 a pris 7,5% depuis début septembre et le CAC 40 6,65%.

CHANGE

L'euro montait face au dollar mercredi, soutenu par un indicateur allemand encourageant dans un marché redoutant que les négociations en cours à Washington sur le budget américain n'aboutissent à une impasse. Vers 21H00 GMT (17H00 en Guadeloupe), l'euro valait 1,3525 dollar contre 1,3469 dollar mardi à la même heure. La monnaie unique européenne montait également face à la devise japonaise, à 133,13 yens contre 133,00 yens mardi. Le dollar reculait un peu face à la devise nippone, à 98,40 yens, contre 98,74 yens mardi. "Les investisseurs commencent à éviter le billet vert en raison des inquiétudes croissantes liées à la crise budgétaire qui se profile à Washington", remarque Omer Esiner de Commonwealth Foreign Exchange. Républicains et démocrates "semblent incapables de s'entendre pour assurer la continuité des services de l'Etat", explique-t-il. Vers 21H00 GMT, la livre britannique se stabilisait face à l'euro, à 84,10 pence pour un euro, et montait face au dollar, à 1,6080 dollar pour une livre. La devise helvétique se stabilisait face à l'euro, à 1,2297 franc suisse pour un euro, et montait face au dollar, à 0,9092 franc suisse pour un dollar, grimpant même vers 15H55 GMT à 0,9079 franc, son niveau le plus élevé depuis début février. L'once d'or a terminé à 1.322,75 dollars au fixing du soir contre 1.314,25 dollars mardi. La devise chinoise a fini à 6,1195 yuans pour un dollar contre 6,1194 yuans.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les prix du pétrole progressaient légèrement mercredi en fin d'échanges européens, les investisseurs digérant le rapport mitigé sur les stocks pétroliers américains. Vers 16H00 GMT (18H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre

valait 109,22 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 58 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance gagnait 14 cents, à 103,27 dollars. Juste après le rapport du département américain à l'Énergie (DoE), le WTI "s'est replié à cause de la hausse surprise des stocks alors que les analystes attendaient un repli", expliquait Nick Dale-Lace, chez CMC Markets. Les réserves de brut ont en effet progressé de 2,6 millions de barils lors de la semaine achevée le 20 septembre, alors que les analystes tablaient sur une diminution de 900'000 barils. Les stocks de produits distillés (dont le gazole et le fioul de chauffage) ont, eux, baissé de 200'000 barils, soit un peu moins que le recul de 300'000 barils attendu par les analystes. Et ceux d'essence ont enregistré une hausse de 200'000 barils, alors que les experts prévoyaient une baisse de 100'000 barils.

DOSSIER PRÉPARÉ PAR LA RÉDACTION



MANAGEMENT, PATRIMOINE , DROIT

L'ARTICLE 53 DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES AGENCES DE VOYAGE ET DE TOURISME

L'article 53 de la convention collective des personnels des agences de voyage et de tourisme prévoit qu'aucune sanction ne peut être infligée à un salarié sans que celui-ci soit informé dans le même temps par lettre recommandée des griefs retenus à son égard. Quatre mesures disciplinaires y sont répertoriées :

- ✓ L'avertissement,
- ✓ Le blâme,
- ✓ La rétrogradation,
- ✓ Le licenciement.

Dans le cadre des deux dernières mesures l'entretien préalable est de droit. Dans ces deux cas, les parties ont la possibilité de saisir pour avis la commission de conciliation de l'entreprise. Dans les entreprises ne comportant pas de commission de conciliation, les parties ont la faculté de saisir pour avis la commission paritaire nationale. Voici résumé de façon succincte l'article 53 de cette convention collective. Une agence de voyage décide de licencier Madame X du fait de son comportement au sein de l'entreprise. Elle est donc convoquée en entretien préalable dans les termes les plus classiques suivants : « Madame, nous envisageons de procéder à votre licenciement et nous vous convoquons à un entretien préalable. Au cours de cet entretien vous pouvez, si vous le souhaitez, être assistée par un membre du personnel ou par une personne choisie sur une liste que vous pouvez consulter à la mairie ou à la direction départementale du travail ». Quelques jours après l'entretien préalable, Madame X est licenciée par une lettre très circonstanciée détaillant les griefs de l'employeur. Madame X saisit le Conseil de Prud'hommes en contestation de la légitimité de son licenciement. Le Conseil de Prud'hommes dit que le licenciement de Madame X est justifié par une cause réelle et sérieuse et déboute Madame X de l'ensemble de ses demandes. Cette dernière interjette appel de cette décision. Au soutien de son appel elle fait valoir que l'employeur n'a pas respecté l'article 53 de la convention collective applicable dans l'entreprise sur la faculté de consultation de la commission paritaire nationale chargée de donner un avis sur la mesure disciplinaire envisagée, ce qui constituerait selon Madame X une violation d'une garantie de fond. La Cour d'appel fait son lit de cette argumentation, infirme le jugement du Conseil de Prud'hommes et, condamne l'agence de voyages à payer à sa salariée des dommages intérêts pour licenciement sans cause réelle et sérieuse. Il faut retenir que la consultation d'un organisme chargé, en vertu d'une disposition conventionnelle de donner un avis sur la mesure disciplinaire envisagée par l'employeur conformément aux articles L 1332-1 et suivants du Code du travail, constitue pour le salarié une garantie de fond. En conséquence, le licenciement d'un conseiller de voyage sanctionnant son comportement est dépourvu de cause réelle et sérieuse dès lors qu'il n'a pas été informé dans la lettre de convocation à l'entretien préalable de la faculté de saisir la commission paritaire nationale pour avis sur la mesure disciplinaire envisagée par l'employeur à

son encontre et ce, sans qu'il soit besoin d'examiner le caractère réel et sérieux des motifs portés dans la lettre de notification de la mesure disciplinaire. Dans cette affaire, nous ne pouvons que constater une fois de plus que la lettre prime le fond en matière de sanction disciplinaire. Il s'agit d'un simple constat, et une fois ce constat établi, il faut apporter un soin tout particulier à respecter à la lettre la procédure disciplinaire et, le respect de cette procédure passe par une maîtrise complète, non seulement du droit du travail, mais également de la convention collective applicable à l'entreprise. La convention collective des agences de voyages et de tourisme n'est pas la seule convention collective à intégrer ce type de procédure, sans qu'il soit possible d'en dresser une liste exhaustive. La plus extrême vigilance s'impose aux employeurs, mais également à nous-mêmes, avocats, professionnels du droit, pour garantir le respect de ces procédures.

DOSSIER PRÉPARÉ PAR LA RÉDACTION



TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2013 à 9,43 euros de l'heure. Avec cette hausse de 0,3%, le salaire minimum passe à 1430,22 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO. Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut.**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

Au 3e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux est à 108,17 points et augmente de 2,72% sur un an.

Au 3e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction est à 1648 points et augmente de 1,48% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2011: 401 784 habitants

OFFRE

PIB 2011 : 7 910 dont 34 % de PIB non marchand (2 690)

IMPORTATIONS 2011: 2 664

RESSOURCES TOTALES : 10 853

DEMANDE

CONSOMMATION 2011: 8 488 (5 126 ménage et 3 362 administration)

INVESTISSEMENT 2011 : 1 476

EXPORTATIONS 2011 : 889

DEMANDE TOTALE : 10 853

PRIX

JUILLET 2013 : - 0,1% sur un mois ; 0,8 % sur un an

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C) EN juillet 2013 : 67 770 (+3,3% sur un an).

OFFRES D'EMPLOI EN JUILLET 2013 : - 18,9% sur un an

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49,8 (dont 8,5 industrie , 7,5 construction, 33,8 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : 5015

DOSSIER PRÉPARÉ PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE